

Communiqué de presse

Bruxelles, 3 décembre 2008, 10h30

Au cours des premiers mois de la crise financière, la proportion d'entreprises ayant rencontré plus de problèmes pour obtenir un financement bancaire a augmenté de 2%.

Pas encore de confirmation de la perception pessimiste, mais les premiers indices d'un resserrement de l'octroi de crédits sont présents.

Presque deux tiers des entrepreneurs s'attendent à avoir plus de difficultés à obtenir un crédit bancaire dans les prochains mois. Début novembre, 10,7 % des entreprises déclarent rencontrer de nombreux problèmes au moment d'obtenir un financement de leur banque. Il s'agit d'une augmentation de presque 2 % par rapport au pourcentage enregistré en juillet (8,9 %). Cette perception pessimiste n'a cependant pas encore été confirmée par les chiffres réels relatifs à l'octroi de crédit, quoique les premiers signes d'un resserrement de l'octroi de crédits sont perceptibles.

Le Centre de Connaissances du Financement des PME (CeFiP) et l'Université d'Anvers se basent sur les chiffres de leur enquête annuelle "Financement des PME", dont les résultats de juillet 2008 ont été comparés avec une enquête menée auprès des mêmes répondants pendant les premières semaines de novembre 2008. De cette manière, le CeFiP a tenté d'inscrire ses résultats dans le cadre de la crise financière actuelle.

L'enquête de suivi de novembre demandait aux répondants comment l'accès au crédit bancaire avait évolué au cours des derniers mois et comment il allait évoluer au cours des prochains mois, selon eux. Dans l'enquête de juillet, 72 % des répondants estimaient que l'accès au crédit bancaire n'avait pas changé au cours des 12 derniers mois. En novembre, seuls 35,4 % des répondants s'attendaient à ce qu'il reste pareil à l'avenir. Mais pas moins de 63,3 % prévoyaient plus de difficultés pour obtenir un crédit bancaire dans les prochains mois. En juillet, seuls 23,8 % des répondants estimaient que l'accès au crédit bancaire s'était compliqué au cours des derniers mois. Selon plus de la moitié des répondants de l'enquête de suivi, le coût du crédit bancaire a augmenté. Les exigences bancaires, les garanties demandées et le délai de traitement ont augmenté pour plus de répondants en novembre qu'en juillet.

Il ressort également de l'enquête de suivi que 1 répondant sur 10 rencontre beaucoup de problèmes pour se voir accorder un financement bancaire. C'est 1,8 points de pourcentage de plus qu'en juillet 2008, ce qui n'est pas si mal étant donné le contexte actuel. Le nombre d'entreprises confrontées à un refus de crédit bancaire a augmenté de 2,8 points de pourcentage (de 5,1 % à 7,9 %). Bien que le nombre d'entreprises confrontées à un refus de crédit bancaire est encore limité pour le moment, on constate tout de même une augmentation significative. La perception de l'accès au crédit bancaire est donc pessimiste, or cette tendance n'a pas encore été confirmée par les

chiffres réels relatifs à l'octroi de crédit. Lorsque l'entrepreneur peut faire face à des exigences accrues en matière de garanties et d'informations, il se voit octroyer son prêt.

Parmi les sociétés avec personnel, 49 % des répondants de juillet trouvaient le climat entrepreneurial défavorable voire très défavorable. En novembre, ce pourcentage est passé à 71,8 %. En juillet, 23 % des répondants qualifiaient encore le climat entrepreneurial de favorable. En novembre, ce pourcentage est passé à 7 %. Pour 76 % des entreprises, tous les investissements prévus ont pu être effectués au cours des 12 derniers mois. En novembre, une diminution de 9 points de pourcentage a été enregistrée (67 %). Des investissements ont été reportés en raison de la mauvaise situation économique ou de la mauvaise situation dans le secteur pour 28 % des répondants, et en raison de difficultés financières (diminution de 1,7 points de pourcentage) pour seulement 4,8 % des répondants.

2 fois plus de micro-entreprises avec des problèmes financiers que de PME

Il ressort de l'enquête de juillet que les micro-entreprises (entreprises de moins de 10 travailleurs et de maximum 2 millions d'euros de chiffre d'affaires) rencontrent plus de problèmes pour obtenir un financement bancaire que les autres PME. La part de répondants ayant beaucoup voire énormément de problèmes est deux fois plus grande chez les micro-entreprises (13,9%) que chez les PME (6,7%). En ce qui concerne les sociétés sans personnel et les indépendants, 32 % estiment qu'il est devenu plus difficile d'obtenir un crédit cette année.

Le nombre de micro-entreprises qui ont déjà été confrontées à un refus de crédit bancaire (10,1%) est aussi deux fois plus important que pour les PME (4,7%). Les raisons principales du refus de crédit sont : garanties, fonds propres et capacité de remboursement insuffisants. Fait remarquable : un quart des micro-entreprises déclare devoir donner des cautions personnelles, contre 9 % des PME.

Les entreprises connaissent généralement les mesures fiscales publiques et les utilisent fréquemment. Cependant, la connaissance et l'utilisation des mesures non-fiscales (utilisation de prêts subordonnés, financement par capital-risque, utilisation de garanties de l'Etat) sont très limitées. Environ 80 % des répondants ne connaissent pas leur rating ou ne savent pas si leur banque leur attribue un rating. Ces entreprises souhaiteraient recevoir plus d'informations de la part de leur banque, particulièrement en ce qui concerne les critères de base du rating.

Pour le reste, un certain nombre de recommandations intéressantes peuvent être dégagées des résultats de l'enquête. Les banques peuvent contribuer à un meilleur apport d'informations aux entreprises. Cet apport d'informations peut aller des formes de financement à une communication plus ouverte sur le rating que l'entreprise a auprès de sa banque. De leur côté, les entrepreneurs peuvent chercher de manière pro-active des informations sur les possibilités de financement et sur leur rating. Par ailleurs, il est conseillé de fournir des informations exactes aux banques afin de réduire leurs doutes quant à l'exactitude des informations et faciliter l'octroi de crédit. Les autorités peuvent également contribuer davantage à fournir des informations plus transparentes en ce qui concerne le financement des PME. A cet égard, le CeFiP remplit déjà son rôle de centre de référence en matière de financement des PME.

L'enquête CeFiP "Financement des PME" a été menée en 2008 pour la troisième fois consécutive en collaboration avec le département Comptabilité et Financement de l'Université d'Anvers. Chaque année, l'enquête sonde la disponibilité du financement et l'attitude des banques vis-à-vis des petites et moyennes entreprises (PME), des micro-entreprises et des indépendants. L'édition 2008 contient 4 parties :

- Les résultats de l'enquête écrite qui a été menée auprès des sociétés employant du personnel. Comme les autres années, cette partie reste la plus importante de l'enquête. Les réponses de 651 entreprises ont été traitées.
- Les résultats de l'enquête téléphonique qui, cette année, a été menée auprès du groupe le plus difficile à atteindre : les indépendants et les sociétés sans personnel. Au total, 306 interviews ont été réalisées.
- Les conclusions et les recommandations qui peuvent être dégagées des résultats de l'enquête.
- La quatrième partie contient une annexe qui inscrit les résultats de juillet 2008 dans le cadre de la crise financière actuelle. Début novembre, une nouvelle liste de questions a été envoyée aux entreprises qui ont répondu à l'enquête de juillet. Cette liste reprenait 6 questions de l'enquête écrite. Presque 40 % des répondants de l'enquête écrite ont répondu à l'enquête de suivi dans les délais impartis.

Definitions :

- Micro-entreprise : Moins de 10 travailleurs et un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros (d'après la définition de la Commission européenne, 2005)
- Une PME est définie comme une entreprise dont l'effectif est inférieur à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros.